



Récapitulatif des délibérations

Maizilly

N°	Objet	Pages
2022-01	Service à la Population – Election délégués pilote CTG	1
2022-02	Urbanisme – Election délégué SCOT 2023	1
2022-03	Urbanisme – Signature convention SCOT 2023	1
2022-04	Service à la population – élection délégués Commission sécurité	1

Les délibérations du Conseil Municipal sont consultables en mairie





MAIRIE DE MAIZILLY
SEANCE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 Janvier 2022

Le dix-sept janvier deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de MAIZILLY se réunit à la Mairie sous la présidence de Madame Colette LEBEAU, Maire.

PRESENTS : MME LEBEAU Colette, M CHASSAGNE Jean-Paul, MME LEBON Marie-José, M DUHEZ Didier, M LOPEZ Anthony, MME BOISSE Sabrina, MME MEILLER Laëtitia, MME VIVIER Angélique, M SAFER Michel.

Absent excusé : PATIN Raphael

Absent excusé ayant donné procuration : MMESANCHES Véronique

Secrétaire de séance : MME BOISSE Sabrina

Madame Colette LEBEAU, Maire, ouvre la séance en proposant au Conseil Municipal un tour de table, pour permettre à chacun des membres du Conseil Municipal de s'exprimer.

La parole est donnée à Monsieur Jean-Paul CHASSAGNE 2^{ème} adjoint au maire, Il fait un point sur les travaux engagés. *Foyer* : travaux maçonnerie prévu fin mars 2022 ; devis plaquiste en cours de réalisation. *Salle de réunion* : installation de la cuisine intégrée fin janvier 2022, fin des travaux pour cette salle de réunion.

Madame le Maire prend la parole, *Lagune* : la fin de travaux approche, la mise en service sera pour fin janvier 2022 par l'entreprise SCIRPE ; Installation électrique en place depuis début janvier. *Demande d'un administré* : Monsieur PALLUET Joël, demande s'il est possible pour la commune de Maizilly de rendre communal un chemin proche de chez lui.

Monsieur Michel SAFER Conseiller prend la parole, *City Stade* : les travaux d'aménagements doivent se poursuivre. Afin de mettre en place des équipements de sécurités, Madame le Maire propose la création d'une commission sécurité. Des démarches seront faites auprès du département pour la partie légalité et obligations. *Appartement vacant*, une opération de dératissage doit être organisée, Messieurs Jean-Paul CHASSAGNE et Michel SAFER se proposent.

Monsieur Didier DUHEZ 3^{ème} adjoint au maire prend la parole, *élagage des arbres administrés* : une campagne d'information sur l'importance de l'élagage des arbres des administrés de la commune sur terrain bordant les routes communales sera publié. *Le Maizillon* : rendez-vous est pris pour la rédaction du magazine Maizillon 2022, le 19/01 et 26/01/2022.

Madame Laëtitia MEILLER conseillère prend la parole, *Salle des Fêtes* : un point sera fait sur la fin des travaux, les dysfonctionnements et derniers besoins de la Salle des Fêtes.

Madame Marie-Josée LEBON 1^{ère} adjointe prend la parole, *Formation Gestion de crise* : début janvier une formation aux élus Gestion de crise était organisée en collaboration avec la commune de Mars et dispensée par le SDIS, un résumé est fait aux membres du Conseil Municipal qui n'ont pu participer à cette formation. *Budget* : la commission budget doit se réunir afin de clôturer les compte 2021 et préparer le budget 2022 de la commune.

Monsieur Anthony LOPEZ Conseiller prend la parole, *Convention Chasseurs* : une convention entre la commune et les chasseurs doit être mise en place afin de réglementer les échanges entre les deux parties. Il participera au point Salle des Fêtes. *Déchets Ménagers* : Il fait un point sur le comité déchets ménagers, la communauté de commune Charlieu/Belmont souhaite mettre en place de collectes moins fréquentes, afin de limiter les coûts pour les administrés. Une étude des dépenses et besoins est en cours, un projet devrait voir le jour.

Madame Sabrina Boisse Conseillère prend la parole, *Fournitures administratives, voiries et entretien* : La liste des besoins annuels est en cours de réalisation. *Budget* : des réunions budget sont mises en place pour la clôture des comptes 2021 et le budget 2022. *Cimetières* : la commission cimetière va se réunir pour mettre à jour le cimetière, plan, règlement intérieur et autres documents vont être mis en place.

Madame Angélique VIVIER Conseillère prend la parole, *Repas de Aînés* : Le repas des aînés édition 2021 a été organisé, les conditions sanitaires étant sensibles certains de nos aînés n'ont pu participer à la fête. Une distribution de ballotin de chocolatier a été organisée par nos conseillères pour le plus grand bonheur de la majorité des Aînés. *Budget Repas de Aînés 2022, préparation du budget 2022*

DEL.2022-01

SERVICE A LA POPULATION – Election des représentants communaux au Comité de Pilotage CTG (Convention Territoriale Globale) au conseil communautaire de Charlieu-Belmont

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2025 du Comité de Pilotage de la CTG au Conseil Communautaire de Charlieu-Belmont Communauté. Madame le Maire présente les actions et propositions de gouvernances proposés par le Comité de Pilotage. Madame le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il faut procéder à l'élection de représentants pour la commune de Maizilly, Ces représentants, formeront un binôme au sein du Comité de Pilotage de la CTG au Conseil Communautaire de Charlieu-Belmont Communauté et prendront part aux actions et propositions de gouvernance. Madame le Maire donne lecture de la convention CTG. Madame le Maire demande au Conseil Municipal des volontaires pour cette élection de représentant de la commune de Maizilly. Les volontaires sont : MME Sabrina BOISSE Conseillère et MME Laëtitia MEILLER Conseillère.

Après avoir dressé la liste des volontaires, le Conseil Municipal procède au vote de ses représentants au Comité de Pilotage de la CTG au Conseil Communautaire de Charlieu-Belmont Communauté.

Après avoir voté, le Conseil Municipal de Maizilly, à l'unanimité :
Elis MME Sabrina BOISSE Conseillère et MME Laëtitia MEILLER Conseillère,
représentantes de la Commune de Maizilly, au Comité de Pilotage de la CTG au
Conseil Communautaire de Charlieu-Belmont Communauté.
Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces utiles s'y rapportant.

DEL.2022-02

Urbanisme – Election délégué(e) Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) 2023

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un(e) délégué(e) SCOT 2023. Ce(tte) dernier(ière) représentera la commune de Maizilly auprès de l'Aménagement Territorial Roannais, il(elle) sera porteur des projets de la commune de Maizilly 42750.

Madame le Maire, demande des volontaires à cette délégation, MME Angélique VIVIER Conseillère se porte candidate à cette élection.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de procéder au vote de ce délégué(e)

Après avoir voté, le Conseil Municipal de Maizilly, à l'unanimité :
Elis MME Angélique VIVIER Conseillère, Déléguée à l'Aménagement Territorial
Roannais SCOT 2023.
Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces utiles s'y rapportant.

DEL.2022-03

URBANISME - Signature convention Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Madame le Maire, présente la convention Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Elle en fait lecture au Conseil Municipal de Maizilly.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de voter la signature de cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, à l'unanimité :
Approuve la signature de la convention Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
2023.
Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces utiles s'y rapportant.

DEL.2022-04

SERVICE A LA POPULATION – Commission de sécurité Maizilly

Madame le Maire après le tour de table en début de séance, demande au Conseil Municipal de Maizilly de mettre en place une commission Sécurité. MR Didier DUHEZ 3^{ème} adjoint se porte volontaire, ainsi que MME Laëtitia MEILLER Conseillère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Maizilly, à l'unanimité :
Elis MR Didier DUHEZ 3^{ème} Adjoint Titulaire Commission Sécurité et MME Laëtitia MEILLER Suppléante Commission Sécurité.
Autorise Madame le Maire à signer toutes pièces utiles s'y rapportant.

QUESTIONS DIVERSES

Déchets Ménagers

Monsieur Anthony LOPEZ Conseiller explique au Conseil Municipal les réflexions et études de levées des containers déchets ménagers. Suite à différentes constatations la Communauté de Commune Charlieu-Belmont service déchets ménagers, envisage une modification des fréquences des levées. MR Anthony LOPEZ Conseiller fait une synthèse de la commission déchets ménagers Charlieu/Belmont communauté.

Madame le Maire présente le nouveau dispositif mis en place.

Dès confirmation de la communauté de commune de Charlieu/Belmont Communauté déchets ménagers, une publicité auprès des administrés usagers sera mise en place. Mise en place de communication plus massive sur les bonnes pratiques du tri et recyclage.

Demande subvention scolaire

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier de la MFR Les Athiauds 42640 Saint Germain Lespinnasse. Ce courrier informe Madame le Maire qu'un jeune de la commune est scolarisé dans cet établissement et celui-ci fait valoir son droit à subvention.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 20 septembre 2021, une Délibération du Conseil Municipale N° 2021-37 avait été prise afin d'allouer un forfait participation au frais de scolarité des enfants de la commune dans les écoles extérieures, pour un montant de 440€ par enfant scolarisé en maternelle et primaire, autorisant Madame le Maire à signer tous documents utiles à l'exercice de la présente Délibération.

Madame le Maire informe qu'elle a répondu négativement au courrier de la MFR Saint Germain Lespinnasse conformément à la délibération du Conseil Municipal.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un autre courrier adressé en Mairie par l'institution Notre-Dame 42190 Charlieu, pour la même demande. Madame le Maire informe qu'elle a répondu négativement au courrier de l'institution Notre-Dame 42190 Charlieu conformément à la délibération du Conseil Municipal.

Commerce Epicerie Ambulant

Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de Madame FIOT Céline commerçante ambulante épicerie, dénommé « AU PETIT MARCHE », en date du 3 janvier 2022. Madame FIOT Céline, souhaiterait venir une fois par semaine afin de proposer au administrés un assortiment de produits de 1^{er} besoin pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer et leur fournir ce dont ils seront demandeur dans la limite de ses compétences.

Madame le Maire demande quel emplacement le Conseil Municipal propose d'attribuer à Madame FIOT Céline « AU PETIT MARCHE » sachant qu'il est nécessaire d'avoir l'électricité.

Madame le Maire informe qu'elle a décidé de ne pas demander de contribution financière à Madame FIOT Céline « AU PETIT MARCHE » pour l'année 2022. Le Conseil Municipal valide le créneau jour de Jeudi, horaire à convenir avec le demandeur.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal que toute publicité soit faite, par tous moyens à disposition de la commune, site internet, panneau pocket, affichage mairie ... afin de développer cette démarche.

Madame le Maire informe de sa décision d'accepter cette demande et procédera à la rédaction d'un l'arrêté autorisant l'exploitation.

Proposition d'une MAM sur la commune

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de rendez-vous a été pris en mairie en date du Lundi 31 décembre 2022 17h. Le motif étant la présentation d'un projet de MAM (Maison Assistante Maternelle). Madame le Maire reviendra informer le Conseil des suites de ce rendez-vous.

Préparation du budget 2022

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut procéder à la clôture du budget 2021 et préparation du Budget 2022.

Le Conseil Municipal, fait un bilan du Budget 2021 et fait des propositions pour 2022.

Prochaine séance du Conseil Municipal

Février 3^{ème} lundi du mois soit le **21 février 2022 à 19h00** en salle du conseil.

Mars 3^{ème} lundi du mois soit le **21 Mars 2022 à 19h00** en salle du conseil.

Avril le 3^{ème} lundi du mois étant le **Lundi de Pâques**, le Conseil Municipal aura lieu le mardi **19 avril 2022 à 19h00** en salle du conseil.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H55
Ont signé au registre tous les membres présents.
Certifié conforme.**

A Maizilly, le 17 janvier 2022

Le Maire,



Colette LEBEAU